

## **PROGRAMME DE FORMATION**

### *Permis de conduire catégorie BE*

Référence de l'action : BE

### **Objectifs**

L'objectif de la formation est d'amener tout stagiaire débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Le but est de rendre le stagiaire capable de circuler en sécurité pour lui et les autres usagers de la route avec un véhicule tractant une remorque ou une caravane.

- Maîtriser le maniement de l'ensemble, hors circulation.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

### **Durée**

14 heures

### **Public visé**

Tout candidat titulaire du permis B souhaitant tracter une remorque ou une caravane de plus de 750 kg lorsque la somme des PTAC (poids total roulant autorisé) du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4 250 kg.

### **Pré-requis**

- Être titulaire du permis B
- Ne pas être sous le coup d'une mesure de suspension, d'annulation ou d'interdiction de permis de conduire
- Maîtriser la langue française

### **Moyens pédagogiques et techniques**

Salles de cours équipées de moyens multimédia  
Véhicules-écoles  
Ouvrages pédagogiques  
Outils pédagogiques réglementaires de la formation B96

### **Intervenants**

Enseignants titulaires du BEPECASER ou du Titre Pro ECSR et de la mention BE

### **Modalités d'évaluation des acquis**

Le permis de conduire de la catégorie BE est délivré après avoir réussi l'épreuve théorique générale et l'épreuve pratique.

## Contenu de la formation

---

**Formation théorique** pour comprendre la route, la signalisation, la circulation, les comportements positifs en matière de sécurité routière et réussir l'épreuve théorique générale (ETG) dite épreuve du « code ».

### Formation pratique

#### Séquence 1 : hors circulation (durée 9 heures)

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

##### *Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :*

- Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).
- Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.
- Le freinage des remorques.
- Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.
- Les équipements obligatoires de la remorque :
  - feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissant, clignotants ;
  - équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;
  - le triangle de pré-signalisation.

##### *Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :*

- Signalisation spécifique.
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).
- Le chargement : répartition - arrimage.

##### *Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :*

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

#### **Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :**

Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

#### **Réalisation d'exercices de maniabilité :**

Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.

Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

#### Séquence 2 : circulation (durée 5 heures)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

L'accent est mis notamment sur :

- la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- les angles morts ;
- les changements de direction ;

- la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- l'information et la communication avec les autres usagers ;
- l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

## *Déroulement des examens*

Pour prétendre à passer l'examen pratique du permis de conduire, le candidat doit être titulaire du permis B en cours de validité, et 48 heures minimum doivent être écoulées depuis la réussite à l'examen du code. Attention, ce délai ne constitue pas un droit à la revendication de la passation de l'épreuve.

La prestation du candidat est évaluée par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR). Pour exercer cette mission, il a été recruté sur concours et a suivi une formation professionnelle approfondie. Il a notamment reçu les notions de psychologie nécessaires pour que l'examen se déroule dans les meilleures conditions. C'est un expert dont l'avis s'appuie sur des directives et instructions précises : programme national de formation, guide de l'accompagnateur, procédure d'évaluation.

**L'épreuve hors circulation (plateau)** dure 30 minutes. L'objectif de l'épreuve est de vérifier vos connaissances dans les matières suivantes :

- Code de la route
- Sécurité et signalisation routière
- Vérifications du véhicule avant le départ
- Attelage et dételage d'un ensemble
- Réalisation d'une manœuvre

L'épreuve comprend plusieurs exercices : tests de connaissance, interrogation orale, exercice de maniabilité.

Pour être admis, vous devez obtenir plus de 18 points, ne pas avoir de note éliminatoire et avoir un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

**L'épreuve en circulation** dure 30 minutes et se déroule sur des itinéraires variés. L'épreuve consiste à valider les compétences suivantes :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord
- Autonomie et la conscience du risque
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir des espaces de sécurité

Pour être reçu à l'épreuve de circulation, vous devez obtenir au moins 17 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.